

—Du curé et des marguilliers de l'église Sainte-Brigide protestant contre l'établissement d'une voie de tramways sur la rue Maisonneuve.

—De propriétaires et de locataires de la partie Est de la Ville demandant l'établissement d'une voie de tramways sur la rue Plessis ou sur la rue Maisonneuve.

Résolu: Que ces requêtes soient reçues et que les requérants soient informés que la Commission les prendra en sérieuse considération.

—De MM. MacMaster et Hickson, au nom de la "Shedden Forwarding Co.," notifiant la Commission de la voirie que ladite compagnie tiendra la Ville responsable de tous les dommages qu'elle subira à cause du mauvais état des rues.

Résolu: Que les plaignants soient informés que la Commission s'occupera spécialement de l'entretien des rues affectées au gros camionnage.

—De propriétaires intéressés, demandant que soit effacée la ligne d'homologation de l'extension de la rue LeRoy, entre la rue Saint-Vincent et la Place Jacques-Cartier, de même que celle de l'élargissement de la rue Saint-Vincent.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport.

—De la "Canada Sugar Refining Company" demandant que soit pavée la rue Montmorency, en face de l'entrée et des bureaux de ladite compagnie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer un estimé.

—De la "Eastern Automobile Co., pour obtenir la permission de construire un réservoir sous le trottoir en face Nos 5 et 7, rue Berthelot.

Accordée à condition de se conformer aux dispositions des règlements de la Ville régissant de tels privilèges.

—De MM. Lessard & Harris, pour emprunter le rouleau à vapeur de la Corporation dans le but d'aplanir les routes macadamisées conduisant aux usines du C. P. R., à Hochelaga.

—Du chemin de fer Pacifique Canadian, pour emprunter le rouleau à vapeur de la Corporation afin d'aplanir les routes conduisant au nouvel hangar à fret, à Saint-Henri.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à prêter ledit rouleau à vapeur auxdits requérants aux termes ordinaires, pourvu que le département n'ait pas besoin.

—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, demandant que des trottoirs permanents soit posés devant les postes de pompiers Nos. 9, 14, 15 et 19.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de dresser un estimé.

—De Madame J.-E. Cormier, se plaignant de l'état de l'avenue des Pins entre les avenues Laval et Hôtel de Ville.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière d'y voir.

—De M. Péchevin L.-A. Lavallée pour faire enlever les poteaux au rebord du trottoirs de la rue Berri entre les rues Cherrier et Roy; demandant aussi le nivellement de la rue Saint-Hubert entre la rue Roy et l'avenue Duluth.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville, avec prière de remédier aux causes de cette plainte.

—De résidents de la rue Drummond, entre les rues Dorchester et Osborne, demandant un trottoir en madriers.

Résolu: Que les requérants soient informés que la Ville entend poser un trottoir permanent sur cette partie de la rue Drummond.

—De la "Woolner Oil Co.", offrant de l'asphalte "Angeles" à raison de \$11.50 par tonne franc de charroi à Los Angeles.

Résolu: Que ladite lettre soit déposée aux archives.

—De M. J. Colas demandant à la Commission d'adopter la bouche d'égoût "International".

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter quelques bouches d'égoûts "International" et de les placer aux endroits où une expérience pratique pourra être faite.

—De M. Edouard Roy, permettant à la Ville de poser un trottoir permanent sur la rue Saint-Edouard, laquelle est propriété privée, et consentant à payer sa quote-part du coût dudit trottoirs.

Renvoyée aux avocats de la Ville pour savoir si la Ville peut accéder à cette demande.

—L'examen du rapport modifiant le circuit Guy-Beaver Hall-avenue De Lorimier, est différé à la prochaine assemblée.

—Le rapport de l'inspecteur de la Ville au sujet de la ligne de ceinture projetée de Maisonneuve est déposé sur le bureau.

—Il est

Résolu: Qu'un rapport soit fait au Conseil recommandant que la rue Forsythe, depuis la rue Davidson jusqu'aux limites de la Ville, soit acceptée sans conditions et gratuitement de la "Montreal Land and Improvement Company" ainsi que de la "Sun Life Assurance Company".

—Il est de plus

Résolu: Qu'un rapport soit fait au Conseil, recommandant

—From the Parish Priest and church wardens of St. Bridget's Church, protesting against establishment of street car line on Maisonneuve street.

—From proprietors and tenants in the east end, praying that a street car belt line be established to run on either Plessis or Maisonneuve street.

Resolved: That said petitions be received and that the Committee will take them into serious consideration.

—From Messrs. MacMaster and Hickson, on behalf of the Shedden Forwarding Co., stating that the City will be held responsible for all damages sustained by said company on account of the condition of the roads.

Resolved: That complainants be informed that special attention shall be bestowed upon the streets where the heaviest traffic is centered.

—From interested proprietors requesting that the homologated lines for the extension of LeRoy street between St. Vincent street and Place Jacques-Cartier, and also that the line for the widening of St. Vincent street be likewise erased.

Referred to City Surveyor for a report.

—From Canada Sugar Refining Company, requesting that Montmorency street be paved in front of said Company's offices and main entrances.

Referred to City Surveyor for estimate.

—From the Eastern Automobile Co., for permission to build a vault under the sidewalk at Nos. 5 and 7 Berthelot street.

Granted in accordance with provisions of the City by-law governing such permits.

—From Lessard & Harris, for the loan of the Corporation steam roller to roll the macadamized roads for the C.P.R. shops, at Hochelaga.

—From the Canadian Pacific Ry., for the loan of the steam roller to roll macadamized roads at new freight yard, St. Henri.

Resolved: That the City Surveyor be authorized to loan the steam roller to said applicants on the usual terms, provided the department be not in need of same.

—From Fire and Light Committee, requesting that permanent sidewalks be laid in front of Fire stations Nos. 9, 14, 15 and 19.

Referred to City Surveyor for estimate.

—From Mad. J. E. Cormier, complaining of the state of Pine Ave., between Laval Ave. and Hôtel-de-Ville Ave.

Referred to City Surveyor with instructions to attend to it.

—From Ald. L. A. Lavallée, to have the poles removed to edge of sidewalk on Berri street between Cherrier and Roy streets; also requesting that St. Hubert street between Roy street and Duluth Ave., be levelled.

Referred to City Surveyor with instructions to remedy the causes of complaint.

—From residents of Drummond street between Dorchester and Osborne streets for a plank sidewalk.

Resolved: That petitioners be informed that the City intends to lay a permanent sidewalk on said part of Drummond street.

—From Woolner Oil Co., offering "Angeles" asphalt at \$11.50 per ton F.O.B. cars at Los Angeles.

Resolved: That said letter be filed.

—From Mr. J. Colas, requesting that the International Gully be used.

Resolved: That the City Surveyor be instructed to purchase a few International Gullies and place same where they may be properly tested.

—From Mr. Ed. Roy, granting permission to the City to lay a permanent sidewalk on St. Edward street which is Hall and DeLorimier Ave., route, was deferred until next said sidewalk.

Referred to City Attorneys to ascertain if the City can accede to this request.

—Consideration of the report to amend the Guy, Beaver Hall and DeLorimier Ave., route, was deferred until next meeting.

—The City Surveyor's report on the proposed Maisonneuve Belt Line was laid on the table.

—It was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that Forsythe street from Davidson street to the City limits be accepted unconditionally and gratuitously from the Montreal Land and Improvement Company and the Sun Life Assurance Company.

—It was furthermore

Resolved: That a report be made to Council, recommend-